

Direction Interdépartementale

DÉCLARATION DE NON-SÉPARATION DE CORPS

Nom de naissance :
Prénoms :
Adresse :
.....

Je déclare sur l'honneur :

qu'aucune séparation de corps n'a été prononcée judiciairement entre
Monsieur et moi-même.
(majuscules)

que je jouis de mes droits civils.

Votre époux a-t-il laissé des enfants mineurs ou infirmes ?
(enfants d'un précédent mariage ou enfants naturels reconnus)

oui non

Si oui, indiquez leurs noms et date de naissance :

.....
.....
.....
.....

À, le

Signature

- Le droit d'accès et de rectification prévu à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès du directeur des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale et du directeur de l'administration générale du secrétariat d'État aux anciens combattants dont émane ce document.

- Les destinataires de ces informations sont :

- les directions interdépartementales des anciens combattants ;
- la direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale.